

LES PARTIS POLITIQUES

LA DÉMISSION D'UN MEMBRE DU PARTI PROGRESSISTE
CONSERVATEUR

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, les habitants du Manitoba sont très en colère contre le gouvernement. Je voudrais vous lire une lettre de démission du parti conservateur de M. Douglas Broeska de Fort Garry. La lettre, adressée au premier ministre (M. Mulroney), dit:

Monsieur,

Je regrette profondément de vous informer de ma démission du parti conservateur du Canada. De plus, j'ai l'intention de cesser toute participation ou appui, de moi-même et de ma société, aux activités du parti conservateur.

Le favoritisme éhonté qui a conduit à écarter *Bristol Aerospace* au profit de Canadair, pour le contrat d'entretien des CF-18, a montré aux Canadiens que les Prairies et l'Ouest ne sont pas dans la course lorsqu'il faut prendre des décisions importantes de développement.

La lettre dit ensuite:

C'est la raison pour laquelle je cesse par la présente d'être membre du parti conservateur et je m'engage à travailler à défaire un gouvernement qui épouse une telle politique dénuée de tout principe.

Veuillez agréer
H. Douglas Broeska.

• (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE DROIT IMPOSÉ PAR LES ÉTATS-UNIS SUR LES EXPORTATIONS
DE BOIS D'OEUVRE CANADIEN

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Comme le gouvernement canadien a cédé, une fois de plus, devant les États-Unis, quand peut-on dire qu'une offre ferme est vraiment ferme?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, nous n'avons rien cédé. L'honorable représentant veut sans doute parler de la question du bois d'oeuvre qui revêt tellement d'importance pour la Colombie-Britannique, la province qu'il représente. Le premier ministre et le gouvernement de Colombie-Britannique ainsi que le premier ministre du Québec, qui ont, à eux deux, la haute main sur plus de 80 p. 100 des ressources en bois d'oeuvre, ont appuyé énergiquement la position adoptée par les premiers ministres. L'approche de ces derniers est certainement conforme aux intérêts nationaux. Je pense qu'elle sera avantageuse pour le Canada, la Colombie-Britannique et toutes les autres provinces.

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, le premier ministre a peut-être oublié en mentionnant l'appui apporté par certaines provinces qu'en réalité le commerce est purement du ressort du gouvernement fédéral. Le premier ministre et son gouvernement devraient en assumer la responsabilité.

Questions orales

[Français]

L'ATTITUDE DU CANADA VIS-À-VIS DES ÉTATS-UNIS
D'AMÉRIQUE—LES CONSÉQUENCES

Le très hon. John N. Turner (Chef de l'Opposition): Monsieur le Président, le premier ministre est-il conscient du fait qu'en cédant devant les Américains dans le dossier du bois d'oeuvre, il prête maintenant le flanc aux attaques des Américains contre nos pâtes et papiers, notre acier, notre Pacte de l'automobile, notre poisson, nos céréales et nombre d'autres produits canadiens?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Mais, monsieur le Président, il n'y a aucune concession en faveur des Américains, de quelque nature que ce soit. Il s'agit d'une approche énoncée par le gouvernement fédéral, appuyée par tous les premiers ministres sérieusement impliqués, y compris le premier ministre Robert Bourassa du Québec, activement appuyée par le premier ministre du Québec, que le gouvernement fédéral avait jugée dans l'intérêt national. Il s'agit d'une procédure tout à fait normale et sérieuse dans l'espoir de régler un problème des plus sérieux, un problème qui résiste à des appels partisans de la part de mon honorable ami.

[Traduction]

LES INTENTIONS DU PREMIER MINISTRE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le premier ministre pourrait-il nous dire jusqu'à quel point il compte brader les intérêts du Canada tant son désir de conclure un accord de libre-échange avec les États-Unis l'obsède? Quand va-t-il commencer à défendre les intérêts des Canadiens?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, la proposition que le ministre du Commerce extérieur a faite à la suite des discussions et qui a obtenu l'appui de neuf provinces, de neuf premiers ministres, a pour objectif d'éliminer toute décision négative pouvant servir de précédent contre le Canada, de nous permettre de gérer librement nos ressources forestières et d'éviter que les Canadiens perdent environ 600 millions de dollars par an. Le chef de l'opposition devrait expliquer à M. Vander Zalm et aux citoyens de Colombie-Britannique pourquoi il propose un plan d'action grâce auquel les Américains empocheraient 600 millions de dollars par an. Nous nous y opposons.

L'OFFRE DU CANADA

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au premier ministre. Puisque nous en sommes aux explications, le premier ministre aurait-il l'obligeance de dire exactement à la Chambre ce que nous offrons aux Américains? Qu'y a-t-il dans la balance? En quoi consiste la proposition? Jusqu'à présent, nous n'avons aucun détail. S'agit-il d'un droit de coupe? Est-ce un droit à l'exportation? Qu'est-ce que le gouvernement canadien concède au juste aux États-Unis?